

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 10 avril 2017

n°4

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (25) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (0) :

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN

OBJET : Demande de subvention FEADER – Pôle petite enfance de Scorbé-Clairvaux

Dans le cadre de l'extension du périmètre de l'agglomération, la gestion de certains établissements d'accueil de la petite enfance à vocation intercommunale a été déclarée d'intérêt communautaire. A ce titre, la CAPC prend en charge un projet initié par la communauté de communes du Lencloîtreais sur la commune de Scorbé-Clairvaux, qui prévoit la construction du pôle petite enfance.

Le montant global de cette opération s'élève à 2 000 000 € HT. Le plan de financement avait été approuvé par délibération du 17 octobre 2016 du conseil de la communauté de communes du Lencloîtreais.

Dans le cadre de la demande de subvention et des dépenses éligibles auprès du FEADER, il convient de présenter le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT en Euros	RECETTES	Montant en Euros en HT
Honoraires	289 668	DETR	300 000
Contrôleur technique	6 242	FEADER	200 000
Coordonnateur sécurité (SPS)	2 260	CONSEIL DEPARTEMENTAL	99 900
Conduite d'opération / AMO - ATD86	69 477	CONSEIL REGIONAL	100 000
Test étanchéité à l'air	1 800	CAF	74 000
Maîtrise d'oeuvre - mission de base + EXE totale	193 208	FONDS PROPRES	807 355,88 €
Mission OPC	12 720		
Etudes géotechniques	3 650		
Relevé géomètre	312		
Travaux	1 291 587,88 €		
Lot 1 - Terrassement - Voirie - Réseaux divers	269 932,94 €		
Lot 2 - Espaces verts	28 517,20 €		
Lot 3 - Gros Œuvre	208 783,73 €		
Lot 4 - Charpente bois - Ossature bois - Bardage bois et composite	146 825,33 €		
Lot 5 - Couverture et bardage zinc	39 383,18 €		
Lot 6 – Etanchéité	50 892,60 €		
Lot 7 - Menuiseries extérieures – Serrurerie	76 783,80 €		
Lot 8 - Menuiseries intérieures bois	94 666,86 €		
Lot 9 - Ouvrages plaques de plâtre - Plafonds suspendus	63 984,77 €		
Lot 10 - Revêtements de sols – Faïence – Peinture	62 012,82 €		
Lot 11 - Chauffage Ventilation	122 745,60 €		
Lot 12 - Plomberie Sanitaire	61 293,25 €		
Lot 13 - Electricité - AETIS	57 261,27 €		
Réseaux	8 504,53 €		
TOTAL	1 581 255,88 €	TOTAL	1 581 255,88 €

Acquitté en PREFECTURE le 11/04/2017

Délibération du bureau prise par délégation

du 10 avril 2017

n°4

page 2/2

* * * * *

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°13/10/2016 du 17 octobre 201 du conseil de la communauté de communes du Lencloître relatif au plan de financement du Pôle Petite enfance de Scorbé-Clairvaux,

VU la délibération n° 1 du conseil communautaire du 5 décembre 2016 relative à l'intérêt communautaire et particulièrement à la compétence action sociale,

CONSIDERANT que la construction d'un pôle petite enfance est essentielle pour compléter la couverture du territoire de l'agglomération en terme de service à la population,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement pré-cité,
- de solliciter auprès du FEADER, l'octroi d'une subvention d'un montant de 200 000 € au titre du programme de développement rural de Poitou-Charentes, pour le financement des travaux liés à la construction d'un pôle petite enfance à Scorbé-Clairvaux,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 12/04/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER